



Règlement Consultation

Prestation de billetterie

Apport du logiciel, accompagnement et mise en œuvre de la plateforme de billetterie des Championnats du Monde World Para Athletics – Paris'23.

PARIS 2023 Para Athletics World Championships
8-17 Juillet 2023 – Stade Charléty (Paris 13^{ème})



Sommaire

1. Présentation Générale de la Fédération Française Handisport
2. Présentation des Championnats du Monde World Para Athletics PARIS'23
3. Les objectifs principaux
4. Priorisation des Cibles
5. Objet de la consultation
6. Calendrier
7. Modalités de réponse
8. Modalités de sélection
9. Annexes



1. Présentation Générale de la Fédération Française Handisport (FFH)

La FF Handisport porte en elle un message qui dépasse le cadre de ses missions premières, un modèle de société, une certaine idée de la personne. Ainsi, elle réaffirme et partage avec conviction les valeurs qui donnent sens à son action. Depuis 1954, date de création de l'Association des Mutilés de France, le mouvement sportif Handisport a connu une importante évolution.

Genèse d'un mouvement :

- En 1963 : elle devient la Fédération Française Sportive des Handicapés Physiques (FFSHP).
- En 1973 : la FFSHP devient membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).
- En 1977 : elle change de dénomination pour devenir la Fédération Française Handisport (FFH).
- En 2008 : les sportifs sourds intègrent la FFH.

La Fédération Française Handisport est :

- Une Association Reconnue d'Utilité Publique
- Membre du Comité Paralympique et Sportif Français
- Membre du Comité National Olympique et Sportif Français
- Membre du Comité International Paralympique

Sa mission :

Proposer une activité sportive adaptée à toute personne présentant un handicap physique ou sensoriel.

Ses valeurs :

- **Singularité**
Prendre en compte les particularités du pratiquant, pour lui faire bénéficier d'une offre sportive sécurisée et adaptée à ses capacités.
- **Autonomie**
Les bienfaits du sport, dans le parcours de vie d'une personne en



situation de handicap, permettent de développer ses capacités physiques et d'améliorer son indépendance.

▪ **Accomplissement**

L'accomplissement par le sport, pour permettre d'améliorer l'estime de soi et de mieux appréhender sa place dans la société, en offrant au licencié, selon ses aspirations et son rythme, une implication adaptée au sein du mouvement (performance, plaisir, convivialité, encadrement, arbitrage...).

2. Présentation des Championnats du Monde World Para Athletics PARIS'23 (naming de l'événement non définitif)

Après avoir organisé cette compétition avec succès en 2002 à Villeneuve d'Ascq, puis à Lyon en 2013, la France et sa capitale ont obtenu l'organisation des prochains **Championnats du Monde World Para Athletics (WPA) du 8 au 17 Juillet 2023 à Paris**. Porté et organisé par la Fédération Française Handisport (FFH), cet événement de portée mondiale se déroulera au **stade Charléty**, théâtre du traditionnel Grand Prix International WPA, le Handisport Open Paris (HOP).

Sous l'égide de l'instance internationale WPA, et confiés à la FFH qui a constitué un Comité d'Organisation des Mondiaux d'Athlétisme Paralympique (COMAP PARIS'23), les prochains Championnats du Monde de Para-Athlétisme de Paris 2023, seront un événement majeur du calendrier paralympique.

Cet événement marque le retour en France de la deuxième plus grande compétition paralympique internationale après les Jeux, un signal fort à seulement un an des Jeux de Paris 2024.

1 500 athlètes et plus de 800 officiels et membres des staffs, venus de 120 pays, sont attendus sur la piste du mythique Stade Charléty, pour 10 jours d'épreuves, ouvertes aux sportifs handisport et sport adapté. Qu'ils soient paraplégiques, déficients visuels, amputés, atteints de paralysie cérébrale, déficients intellectuels ou en situation de handicap psychique, tous participeront pour remporter l'une des 217 médailles d'or décernées. Côté organisation, près de



1000 bénévoles, 200 juges et officiels seront présents chaque jour pour faire vivre l'événement et plus de 11 000 repas seront servis quotidiennement.

La FFH et le COMAP souhaitent faire de ces Championnats du Monde PARIS'23 une édition marquante aux standards d'accueil élevés, valorisant une médiatisation amplifiée et une expérience spectateur au plus près des exploits sportifs.

PARIS'23 en chiffres

120 nations

1500 athlètes

800 membres des staff et techniciens

200 juges et officiels

1 000 bénévoles par jour

172 médailles d'or distribuées

3. Les objectifs principaux

À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, Paris 2023 World Para Athletics Championships constituera LE rendez-vous déterminant pour l'élite mondiale des athlètes paralympiques et portera plusieurs enjeux majeurs pour le mouvement handisport, l'athlétisme, le paralympisme et en particulier :

1/ Faire connaître l'événement et le faire vivre auprès du plus grand nombre

- Convertir les 300 000 billets en vente
- Présenter le programme des 10 jours de compétition,
- Présenter les épreuves & classifications de manière vulgarisée pour en faciliter la compréhension et les enjeux
- Présenter les athlètes français mais aussi ceux des nations accueillies pour créer une proximité et un attachement
- Présenter les animations festives et sportives offertes au public autour de la compétition (Village sportif, RSE et partenaires)



2/ Démontrer le haut niveau de pratique du para-athlétisme

- Démontrer la rigueur et la performance nécessaires à la pratique de haut niveau
- Présenter les spécificités d'entraînements liées au para-athlétisme
- Accès la communication autour de la performance et non du handicap

3/ Faire rayonner le Handisport à travers cet événement international

- Susciter des vocations, des rêves et des objectifs auprès des personnes en situation de handicap à travers une expérience spectateurs.
- Acculturer le grand public francilien, français à l'athlétisme handisport et plus largement au Paralympisme.
- Accroître la notoriété du handisport auprès des cibles identifiées et contribuer à faire rayonner la pratique sportive pour tous, et ce sur l'ensemble du territoire français.
- Assoir le positionnement et le savoir-faire de la FF Handisport dans le « paysage » des organisateurs d'événements internationaux sur le sol français.
- Démontrer l'expertise, la plus-value et la singularité de la FFH dans la proposition de valeur en matière de sport pour les personnes en situation de handicap.
- Initier le grand public au para-athlétisme à seulement 1 an des Jeux de Paris 2024.

4/ Asseoir l'événement comme organisation responsable

- Soutenir le positionnement RSE de l'événement en axant sur le programme Héritage (Legacy) voulu par la FFH
- Mettre en valeur le forum de l'emploi. Événement dans l'événement visant à mettre en lien des personnes en situation de handicap et des entreprises pour faciliter l'embauche de ces dernières.

Cette liste n'est pas exhaustive et pourra être enrichie d'ici à la tenue de l'événement.



4. Priorisation des cibles

La billetterie des Championnats du Monde World Para Athletics Paris 2023 aura pour but de toucher plusieurs cibles, en fidélisant certains groupes déjà présents sur nos événements et acculturer une partie du grand public.

Un des principaux enjeux réside dans la sensibilisation et l'engagement du Grand Public, afin de commercialiser les 300 000 billets disponibles en flux tendus sur les 10 jours de compétitions (2 sessions - une le matin et une en fin d'après-midi).

➤ **Priorisation des cibles principales :**

1. Famille du Mouvement Handisport
 - Licencié(e)s
 - Bénévoles et supporters
 - Professionnels du milieu handisport

2. Scolaires de la région Île-de-France
 - Etudiants (Associations étudiantes)
 - Ecoles primaires
 - Collèges
 - Lycées
 - Centres aérés et de loisirs Région Ile-de-France

3. Associations handicap françaises
 - APF France Handicap
 - L'APAJH (Association pour adultes et jeunes handicapés)
 - L'AFM Téléthon
 - La Fédération Paralysie Cérébrale de France
 - La FNATH (Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés)
 - Associations sportives de personnes en situation de handicap
 - Établissements & services médico-sociaux

4. Grand public :



- Familles Franciliennes
 - Amateurs et Fans de sport en général
 - Amateurs et Fans des événements sportifs
5. Entreprises :
- Partenaires Handisport
 - Prospects Hospi « Places solidaires »
6. Para athlétisme français et international
- Athlètes présents avec leurs staffs et familles
 - Délégations des nations engagées

5.Objet de la consultation

La présente consultation vise à sélectionner **un prestataire de l'événement Paris'23** en vue de la réalisation de l'objet suivant :

Prestation de billetterie pour les Championnats du monde Paris 2023 World Para Athletics Championships, organisés du 8 au 17 juillet 2023 par la Fédération Française Handisport et son Comité d'organisation, le « COMAP ».

Les prestations sur lesquelles le candidat devra répondre se décomposent comme ci-dessous :

Logiciel de Billetterie

- Configuration du logiciel de billetterie en l'adaptant aux offres tarifaires et différentes sessions de l'événement. Chaque journée de compétition comprend 2 sessions avec des billets. Nos offres tarifaires, en fonction des différents tarifs de réduction, sont proposées à la session, à la journée, ou en pack plusieurs journées. *(cf. plan de billetterie en annexe)*



- Intégration de dispositifs spécifiques permettant la possibilité de faire des dons, ou des offres spéciales, et de mettre en place une billetterie solidaire (tiers payeur).
- Intégration d'offres de produits dérivés destinés aux acheteurs dépassant un certain montant. Le COMAP se charge de la construction de l'offre et de la production des produits dérivés.

Intégration de la billetterie à nos supports & dispositifs de promotion

- Intégration du logiciel de billetterie sur nos supports de communication (site internet principalement).
- Activation des canaux de distribution du prestataire retenu lors de la phase de ventes (juin 2022 à juillet 2023).

Gestion et suivi des commandes

- Suivi des commandes et mise à disposition de statistiques en temps réel (ou à minima hebdomadaires) de ventes sur toute la durée du contrat, et ce pour tous les types d'offres proposés.
- Gestion du service après-vente et des retours des acheteurs par le prestataire. Cette mission-là pourra être amenée à évoluer en fonction de la tarification.
- Dans une logique d'éco-responsabilité, il ne sera pas demandé au prestataire retenu de produire les billets achetés en format papier. Pour chaque place achetée, un billet en format PDF sera envoyé par le prestataire retenu à l'acheteur.se.

6. Calendrier

- Le calendrier de la procédure de consultation est le suivant :
Déploiement du règlement de la consultation le **22 avril 2022**
- Réception des propositions au plus tard le **6 mai 2022**
- Décision et information au prestataire retenu et non-retenus le **19 mai 2022**

NB : L'équipe PARIS'23 se réserve la possibilité de faire évoluer tout ou partie du calendrier de la procédure et en informera les candidats, le cas échéant. Une



phase de négociation restreinte, avec le ou les candidats, pourra, selon sa durée, décaler d'autant le calendrier prévisionnel de la consultation.

Le contrat sera souscrit pour une durée ferme de 12 mois à compter du **01/06/2022** et prendra fin le **31/07/2023**.

7. Modalité de réponse à la consultation

Les candidats sont invités à répondre à l'appel à candidatures en fournissant une offre globale explicitant précisément la proposition du prestataire candidat, à envoyer à l'adresse : a.pierrette@handisport.org. La réponse à la consultation devra être retournée pour le **6 mai 2022** au plus tard.

Toute question concernant le contenu du présent cahier des charges devra être envoyée à l'adresse suivante : a.pierrette@handisport.org avant le **2 mai 2022**. Le COMAP PARIS'23 s'efforceront de répondre aux questions ainsi posées avant le **3 mai 2022**

Contenus des offres :

- Les références du prestataire candidat sur ce type de mission
- L'accompagnement proposé et la méthodologie de travail
- La présentation des différents dispositifs spécifiques et forces du prestataire billetterie
- Une approche budgétaire détaillée

Les propositions des candidats devront être simples, économiques et démontrer de manière claire et concise l'aptitude du prestataire à répondre aux besoins exprimés dans la présente consultation.

Chaque offre doit être rédigée en langue française et doit être datée et signée par le représentant du prestataire candidat dûment habilitée à cette fin. Chaque offre doit être exprimée de manière ferme, irrévocable, inconditionnelle et pour une validité de 60 (soixante) jours à compter de la date de sa remise.



8. Modalité de sélection

Le Comité d'organisation des Championnats du Monde PARIS'23 organise sa consultation selon une procédure ouverte, transparente et non discriminatoire, dans le respect des règles de la concurrence.

Le COMAP PARIS'23 sera particulièrement attentifs à la compréhension par les candidats des enjeux stratégiques liés à la spécificité handisport, à son adaptabilité au fonctionnement événementiel et sportif de ses structures ainsi que sur les profils de l'équipe opérationnelle proposée.

Les offres remises par les candidats seront examinées par une commission du COMAP dont la composition est arrêtée en temps utiles par les élus du COMAP. La commission mènera la procédure de consultation, évaluera et classera les offres conformément aux principes exposés ci-après. Elle est investie du pouvoir de déclarer la consultation infructueuse.

Toute offre dont le contenu n'est pas conforme à l'objet et/ou aux conditions de la consultation pourra être qualifiée de non-conforme par la commission chargée d'examiner les offres.

Après élimination des dossiers irrecevables ou non-conformes, la commission, si elle ne déclare pas la consultation infructueuse à ce stade, pourra opérer si elle l'estime nécessaire, une pré-sélection des 3 meilleurs dossiers en appliquant aux offres les critères de sélection et de notation suivant :

- Qualification et expérience professionnelle du candidat (20 %) ;
- Prix (30 %) ;
- Compréhension du besoin et du contexte du projet (20 %) ;
- Qualité des forces du prestataire et respect des spécificités du règlement de la consultation (20 %).
- Démarche éco-responsable du prestataire candidat (10%)

Au terme de la consultation, et en fonction des offres soumises, la FF Handisport et le COMAP PARIS'23 se réserve le droit de :

- Ne pas retenir de candidat
- Mettre un terme à la consultation à tout moment



➤ Déclarer la consultation infructueuse puis : soit lancer une nouvelle consultation, soit négocier de gré à gré avec un ou plusieurs candidats en vue de lui confier en totalité, les prestations, soit, sans motif particulier et sans possibilité de recours, décider souverainement de mettre un terme à la procédure d'appel à candidature engagée.

9. Annexes

- Plan de billetterie pour les Championnats du Monde de para-athlétisme 2023 (document confidentiel) : à demander par mail à **a.pierrette@handisport.org**
- Lien site internet [Handisport.org](https://handisport.org) | [Site officiel de la Fédération Française Handisport](https://www.fedfrancaisehandisport.org/)
- Lien site internet World Para Athletics [Para Athletics \(formerly IPC Athletics\) News & Events \(paralympic.org\)](https://www.paralympic.org/para-athletics)

Confidentialité : Le candidat devra respecter la plus stricte confidentialité de tout document et/ou toute informations relatives aux stipulations de la consultation, et ce, dès réception de la consultation par le candidat et sans limitation de durée. Tout candidat manquant à cette obligation de confidentialité pourra être exclu de la consultation. Le candidat s'oblige à faire respecter cette obligation par l'ensemble de ses salariés et intervenants de quelque nature qu'ils soient, permanents ou occasionnels et, notamment, sans que cette liste soit limitative, à ses conseillers et sous-traitants.